

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Exploitation d'un centre de transfert et transport des déchets ménagers et assimilés du centre de transfert vers leurs lieux de traitement désignés par SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Marché de services

Classification CPV :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
90 50 00 00 - 2	Service lié aux déchets et aux ordures
90 51 20 00 - 9	Service de transport des ordures ménagères

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché :

L'exécution du marché nécessitant que le titulaire dispose d'un centre de transfert à construire ou à aménager sur le territoire de SLA et conforme aux obligations légales en matière d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le présent marché comprend une période de préparation nécessaire à ces opérations courant de sa date de notification au 31 décembre 2022 (soit une période d'environ 18 mois).



Les prestations proprement dites du marché démarreront ainsi au 1^{er} janvier 2023.

La durée d'exécution des prestations est fixée à 8 années, courant à compter du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2030. Cette durée est justifiée eu égard aux investissements préalables à consentir par le titulaire pour éventuellement se doter d'un centre de transfert répondant aux besoins du marché et de la durée d'amortissement nécessaire de ces investissements. Une durée moindre aurait pour conséquence un renchérissement des coûts unitaires de la prestation.

La durée totale du marché, période de préparation comprise, est de 9,5 années.

Type de procédure :

Marché passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément à l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique de l'offre	60%
Prix	40%

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP, avis n°21-59508, publié le 5 mai 2021
- Au JOUE du 7 mai 2021 sous le n°2021/S 089-229648

4. Attribution des marchés :

Date d'attribution du marché : Mardi 6 juillet 2021

Titulaire du marché :

SUEZ RV NORD EST
8, rue Jean Monnet
68390 SAUSHEIM

Montant du marché :

Pour un montant total indiqué dans la simulation financière de 1 375 000,00 € HT.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Date de signature du marché : Mardi 6 juillet 2021

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél : 03.88.21.23.23

Fax : 03.88.36.44.66

E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr

<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 7 juillet 2021